

Plan de cohésion social d'Orp Jauche



Missions

L'approche de la cohésion sociale par l'accès aux droits fondamentaux, articulé en quatre axes, permet de concentrer l'action sur les améliorations à apporter aux conditions de vie, considérées comme facteurs d'inclusion sociale et territoriale, et sur les pratiques organisationnelles qui permettent d'atteindre au mieux cet objectif. C'est sur cette approche que portent les plans communaux élaborés

Les quatre axes sont :

1. l'insertion socioprofessionnelle
2. l'accès à un logement décent
3. l'accès à la santé et le traitement des assuétudes
4. le retissage des liens sociaux, intergénérationnels et interculturels

Voici les actions que la commune a mises sur pied ou compte réaliser :

Axe 1

- Création d'un atelier d'alphabétisation sur la commune d'ORP-JAUCHE
- Développement d'un taxi social afin de favoriser la mobilité et rompre l'isolement
- Atelier langage des signes (suivi de tables de conversation)

Axe 2

- Accessibilité au logement avec l'engagement d'une conseillère au logement

Axe 3

- Accès à la santé pour les personnes en situation précaire
- Réalisation d'un VADE-MECUM des services sociaux de la commune

Axe 4

- Organisation d'animations socioculturelles et intergénérationnelles : voyages pour les 3x20, ateliers détente pour les personnes isolées et les seniors, après-midi dansants, conférences, ateliers divers ...
- Entraide intergénérationnelle et actions d'intérêt collectif : nettoyage du parc communal, entretien des cimetières,
- Engagement d'un agent d'insertion sociale permettant l'intégration harmonieuse des nouveaux habitants
- Voyage avec car adapté, journée détente avec activités diverses pour personnes handicapées

Site web

www.orp-jauche.be/ma-commune/social/plan-de-cohesion-sociale

☒ Sigle

PCS Orp Jauche

☒ Adresse

place communale 1

☒ Localité

1350 Orp-Jauche

☒ Personne ressource

Marie-Christine Robeyns

☒ Fonction

chef de projet

☒ E-mail

mcrobeyns.PCS@gmail.com